



Module 8 : PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION



Objectifs

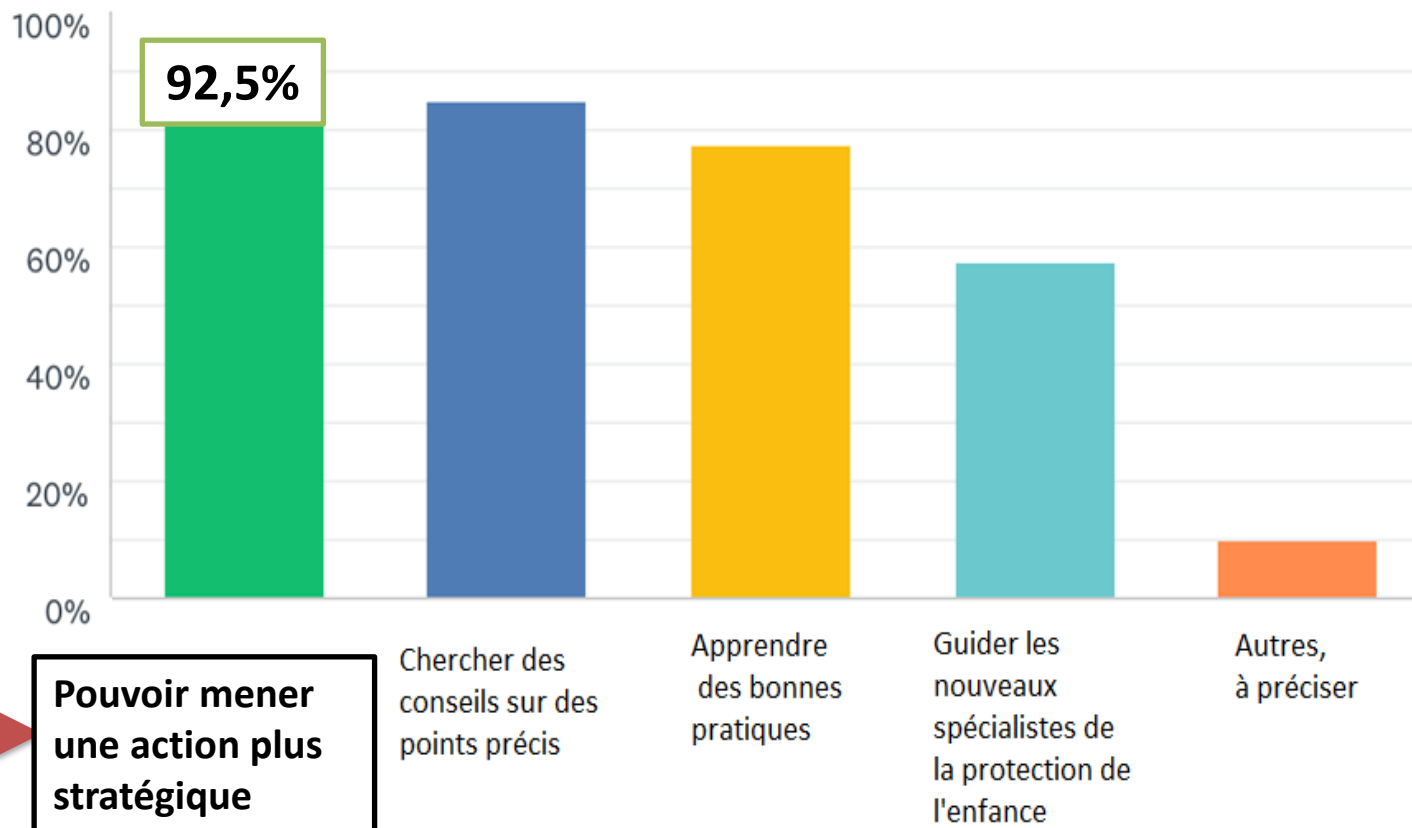
À l'issue de ce module, vous serez en mesure :

- D'évaluer les besoins en matière de protection de l'enfance dans la zone de mission
- D'élaborer une stratégie de protection de l'enfance propre à la mission
- De définir les éléments d'un plan de base de suivi et d'évaluation



Besoin de stratégie

Résultats d'une analyse des besoins en matière d'orientations exprimés par le personnel chargé de la protection de l'enfance :



Cycle de travail



Évaluation des besoins

- Constitue la base de référence
- Éclaire la stratégie de protection de l'enfance
- Principalement axée sur :
 - Les menaces et violations
 - Les facteurs de vulnérabilité
 - L'incidence des violations
 - Les mécanismes de protection
 - L'environnement opérationnel



Exercice de groupe : mini-évaluation des besoins

Tâches :

- Effectuez une évaluation des besoins en matière de protection de l'enfance pour votre zone de mission en vous concentrant sur :
 - Les violations/menaces à l'encontre des enfants liées aux conflits
 - L'incidence des violations sur les enfants/communautés
- Préparez un exposé de 3 à 5 minutes pour présenter vos conclusions au nouveau RSSG



Plan stratégique

Étape 1. Recenser les priorités

Étape 2. Définir les objectifs

Étape 3. Planifier les activités

Étape 4. Examiner les ressources

Étape 5. Prendre en compte
les risques



Étape 1. Recenser les priorités

Critères de sélection :

- Importance de la question
- Résultats escomptés
- Mandat ou priorités de la mission
(en matière de protection de l'enfance)
- Faisabilité



Étape 2. Définir les objectifs

- Objectifs comportementaux
- Objectifs institutionnels
- Objectifs opérationnels

Pensez à fixer des objectifs SMART !



Étape 3. Planifier les activités

- **Surveillance et communication de l'information** (par ex. accroître les activités de surveillance)
- **Sensibilisation** (par ex. publier un rapport thématique)
- **Établissement d'un dialogue avec les parties au conflit** (par ex. mettre au point des plans d'action)
- **Prise en compte systématique** (par ex. élaborer un plan de prise en compte systématique)
- **Coordination** (par ex. appuyer certains partenaires)



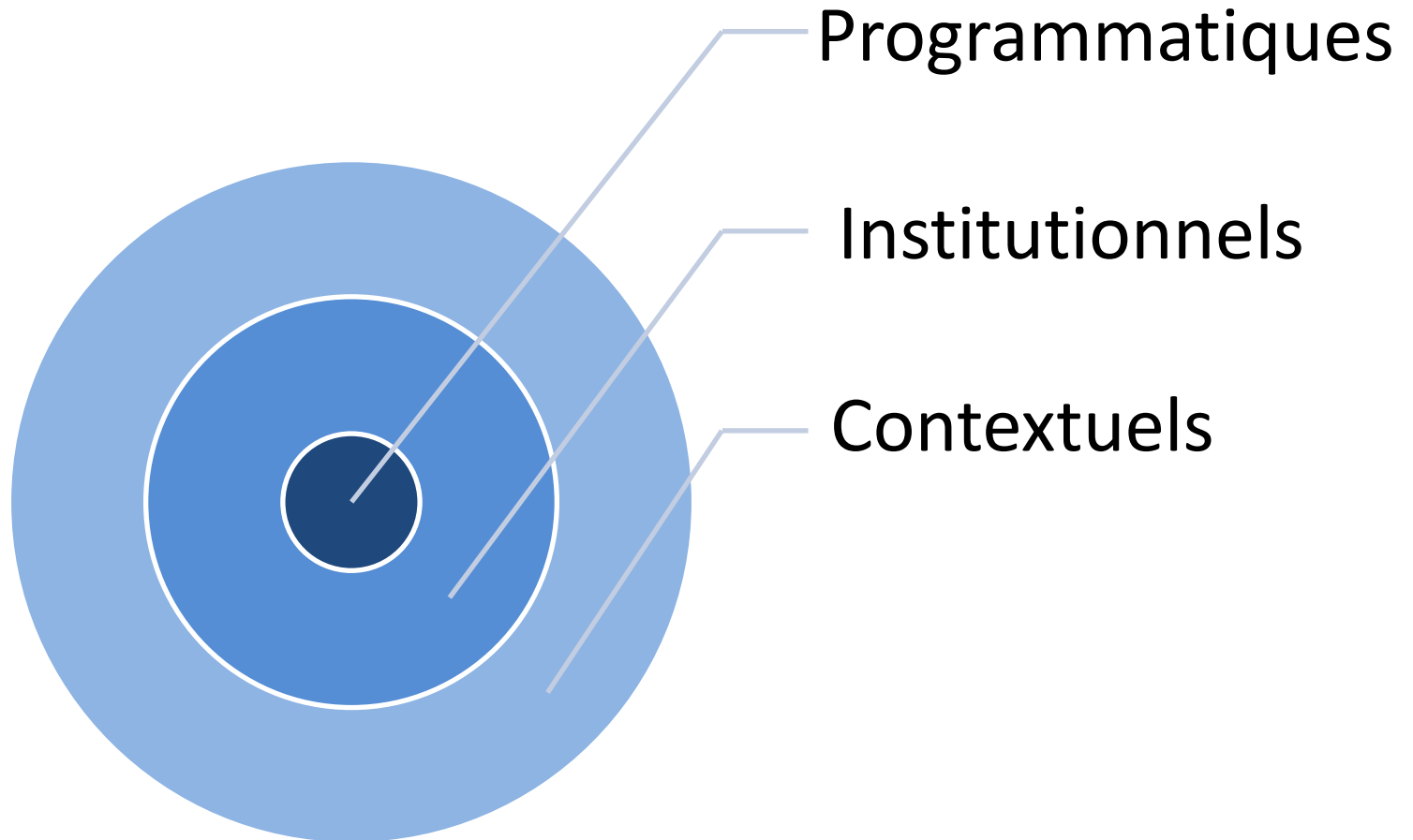
Étape 4. Examiner les ressources

Examiner les ressources disponibles, notamment :

- Les effectifs
- Les moyens financiers
- L'appui fourni au sein de la mission
- L'appui fourni par des partenaires extérieurs



Étape 5. Prendre en compte les risques



Exercice de groupe : planification stratégique

Tâches :

Mettre en œuvre certains aspects de la stratégie propre à la mission :

1. Déterminer un domaine prioritaire
2. Définir un objectif SMART
3. Planifier 3 à 5 activités
4. Examiner les ressources disponibles
5. Évaluer les risques éventuels

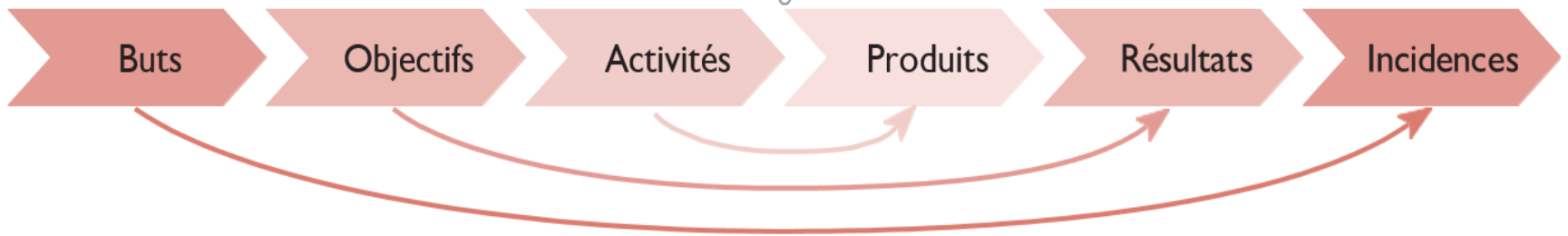


Objet du suivi et de l'évaluation

- Tirer les enseignements voulus des expériences
- Adapter les approches en vigueur
- Éclairer la planification future
- Favoriser l'application du principe de responsabilité



Indicateurs



Quiz : Devinez l'indicateur

A) Produit B) Résultat C) Incidence ?

1. # membres de la mission ont achevé la formation sur la protection de l'enfance

2. Ordre émis par les dirigeants d'une partie au conflit pour prévenir les exactions graves commises à l'encontre des enfants

3. # réunions de sensibilisation avec la justice militaire pour plaider en faveur de la poursuite des auteurs de crimes contre les enfants

4. # séances d'information sur la protection de l'enfance organisées

5. Diminution du nombre estimé d'enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés

6. Meilleure connaissance des questions de protection de l'enfance de la part du personnel de la mission



Cadre de base de suivi et d'évaluation

- Indicateurs
- Base de référence
- Objectifs
- Hypothèses
- Plan de travail de suivi et d'évaluation



POINTS À RETENIR

- La planification stratégique peut guider le travail du personnel chargé de la protection de l'enfance.
- Il convient d'évaluer les besoins de la zone de mission en matière de protection de l'enfance *avant* de décider des priorités, des objectifs et des stratégies pour la zone.
- L'obtention de résultats tangibles suppose de fixer des objectifs SMART et d'investir dans le suivi et l'évaluation.

